COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 08 au 15 avril 2016

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

Agriculture3

- **FAO : le Directeur général Graziano da Silva plaide pour des partenariats solides avec les PEID**

Elections aux Comores.....5

- **Présidentielles aux Comores: La mission appelle «à la retenue» en attendant les résultats**
- **Mission d'observation de la COI au 2nd tour de l'élection présidentielle aux Comores**
- **La COI inquiète de la situation post-électorale aux Comores**

Pêche10

- **Autosuffisance Alimentaire : Trois bateaux de pêche d'occasion dans nos eaux**
- **L'ourite une espèce en voie de disparition d'ici deux ans..**
- **Filière crabe : Réduction de pertes post-capture**

Sécurité Maritime.....13

- **Surveillance côtière – Le centre d'information maritime se dote d'un directeur**

Tourisme.....15

- **Tourisme : les arrivées ont progressé de 12,5% en mars**

Agriculture

FAO : le Directeur général Graziano da Silva plaide pour des partenariats solides avec les PEID

vendredi 8 avril 2016 |

29ème session de la FAO à Abidjan: Ouverture de la plénière ministérielle
Le premier ministre Daniel Kablan Duncan a officiellement ouvert les travaux de la 29ème session du Fond des nations unies pour l`éradication de la Faim (FAO) ce Jeudi 7 Mars 2016 à l`auditorium du Sofitel Hôtel Ivoire.





Abidjan (Côte d'Ivoire) - José Graziano da Silva, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a plaidé, jeudi, à Abidjan pour des partenariats plus ''solides'' avec les petits Etats insulaires en développement (PEID).

M. Graziano qui s'exprimait lors d'une session sur les PEID, en marge de la 29ème Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, a appelé le système des Nations Unies, les organismes régionaux et inter-régionaux, les partenaires au développement et les acteurs non étatiques à relever les défis auxquels sont confrontés les PIED.

''La promotion du développement de l'agriculture et des systèmes alimentaires dans les PIED vise à fournir des instruments financiers comme moteurs du programme pour une agriculture sensible à la nutrition et des systèmes alimentaires durables, ce qui ne peut être atteint sans la

participation d'autres acteurs à la fois aux niveaux national et régional'', a indiqué le directeur général de la FAO.

Selon lui, son organisation continuera à coopérer avec les petits pays insulaires pour ''accroître et diversifier la productivité et la compétitivité dans les secteurs d'intérêt régional en matière d'agriculture durable pour parvenir à une sécurité alimentaire et une nutrition optimales''.

La FAO, a ajouté Graziano da Silva, encourage tous les pays de la région de l'Océan indien, notamment, les Comores, le Madagascar, l'Île Maurice et les Seychelles pour qu'ils développent des stratégies globales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Les petits États insulaires en développement (PIED) sont des pays situés au niveau de la mer présentant des défis semblables au niveau du développement durable, dont notamment la gestion de la population, des ressources limitées, de l'isolement, de la sensibilité aux catastrophes naturelles, d'une grande dépendance au commerce international et d'un environnement précaire.

Leur croissance et développement sont limités par de forts coûts au niveau des communications, de l'énergie, du transport, des infrastructures et de l'administration publique, leur petite taille les empêchant d'effectuer des économies d'échelle.

52 petits états insulaires en développement (PIED)des Caraïbes, du Pacifique et l'Afrique, de l'Océan Indien, de la Méditerranée et la mer de Chine méridionale ont été reconnus comme un groupe à part de pays en développement en juin 1992, lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement.

http://news.abidjan.net/h/588743.html

Elections aux Comores

La COI inquiète de la situation post-électorale aux Comores

15/04/2016

Le secrétaire général de la Commission de l'Océan indien (COI) Jean Claude de Lestrac très inquiet par la situation poste-électorale aux Comores. C'est ce qui ressort de l'entretien qu'il a eu avec le chef de l'Etat qui l'a reçu mercredi au palais présidentiel de Beit-Salam.

Reçu à la présidence par le chef de l'Etat, Jean Claude de Lestrac secrétaire général de la COI a exprimé ses craintes d'une détérioration de la situation post-électorale, selon un communiqué de presse publié par le secrétariat général de l'organisation sous-régionale.

Rejoignant mardi la mission d'observation de la commission, le secrétaire général serait rassuré par la posture d'arbitre du président invitant les trois candidats à prôner l'apaisement dans cette période. Dans ce communiqué la mission d'observation s'est montrée globalement satisfaite du déroulement du double scrutin du dimanche dernier.

« Sur la base de ses constats, la Mission est d'avis que les préparatifs des élections présidentielles et celles des Gouverneurs des iles autonomes ont été menés de manière satisfaisante. La Mission constate que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) s'est acquittée de ses responsabilités avec le souci d'améliorer l'organisation et le déroulement du scrutin, notamment sur la base des observations des missions nationales et internationales mobilisées au premier tour ». Elle rappelle que les élections du 10 avril constituent une étape importante dans la consolidation de la démocratie dans l'Union des Comores.

La mission se félicite du climat généralement apaisé qui a prévalu durant le vote en Grande– Comore ainsi que le comportement citoyen et responsable des électeurs. Elle a noté que les « opérations de

dépouillement se sont déroulées sans incidents majeurs bien que parfois dans des conditions difficiles, notamment faute d'électricité dans certains bureaux de vote de la Grande Comore ».

Elle déplore toutefois les incidents qui ont perturbé le bon déroulement du scrutin à Anjouan générant un climat tendu et instable. Elle regrette que le niveau de sécurité aux alentours de ces bureaux de vote n'ait pas permis d'offrir aux électeurs les conditions optimales nécessaires à l'accomplissement de leur devoir civique.

Elle souhaite que ces « aléas et perturbations n'aient pas d'impacts négatifs sur les résultats qui seront annoncés » et appelle les candidats et leurs partisans à faire preuve de retenue en attendant la proclamation des résultats préliminaires officiels par la CENI.

Maoulida Mbaé

http://www.lagazettedescomores.com/spip.php?article3767

ION NEWS

Présidentielles aux Comores: La mission appelle «à la retenue» en attendant les résultats

April 14, 2016



Le deuxième tour des élections présidentielles aux Comores a eu lieu ce dimanche 10 avril. Or, quatre jours après, l'archipel ne sait toujours pas qui présidera l'Union. C'est ce que rapporte, dans son édition du jour, la Gazette des Comores. Le pays est également passé au vote, ce dimanche, pour élire les gouverneurs des différentes îles.

Les trois candidats en lice pour succéder au président Ikililou Dhoinine : Mohamed Ali Soilihi, candidat de l'UPDC, le parti au pouvoir ; Azali

Assoumani, de la Convention pour le renouveau des Comores et son principal adversaire ; et Mouigni Baraka Saïd Soilihi.

Les tensions déjà constatées à Anjouan, dimanche, ne se sont pas dissipées. Les partisans des deux principaux camps sont descendus dans les rues de cette île, hier, pensant que leurs candidats respectifs étaient victorieux.

Lors d'une rencontre avec le président sortant, le 12 avril, Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), lui a *« exprimé ses craintes d'une détérioration de la situation post-électorale »*, est-il indiqué dans un communiqué. Celui-ci souligne la *« posture d'arbitre du Président »* qui a *« reçu les trois candidats pour appeler à l'apaisement ».*

La mission d'observation de la COI *« appelle les candidats leurs partisans à faire preuve de retenue en attendant la proclamation des résultats préliminaires officiels »* par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de l'archipel.

La délégation présidée par Irfan Rahman, commissaire électoral de Maurice, réitère sa *« confiance »* dans les institutions comoriennes. Elle espère cependant que les *« aléas et perturbations »* qui ont émaillé le scrutin, le 10 avril, n'auront pas *« d'impacts négatifs »* sur son issue.

C'est à Anjouan que des incidents ont été déplorés, notamment dans certains centres de vote à cause de manquements dans le *« niveau de sécurité »*, relève la mission de la COI. Celle-ci note également des conditions difficiles parfois, notamment faute d'électricité dans certains bureaux de vote de la Grande Comore, où les observateurs de la mission étaient aussi postés. Les heures de vote n'ont pas été respectées dans certains centres de vote.

Malgré ces quelques *« défaillances »*, que souligne également la mission dépêchée par l'Organisation internationale de la francophonie, ce second tour s'est déroulé dans un *« climat généralement apaisé »* au Grande Comore, estime la mission de la COI.

Le premier tour avait été le théâtre de nombreux remous. Les résultats, vivement contestés, avaient finalement été validés par la Cour constitutionnelle.

La délégation dépêchée par la COI comprenait, outre Irfan Rahman, Françoise Labelle, vice-présidente du Parlement panafricain ; les députés mauriciens Salim Abbas Mamode et Joseph B. Léopold ; ainsi que les élus malgaches Victorine Raherisoa, Dimitrine Rasoanerinjatovo et Georgette Rasoarimalala.

Photo (Ibrahim Youssouf/AFP via FranceTV Info) : Des électeurs attendent à Mitsoudjé, au Grande Comore, le 10 avril 2016, pour voter.

http://ionnews.mu/presidentielles-aux-comores-la-mission-appelle-a-la-retenue-en-attendant-les-resultats-140416/

Mission d'observation de la COI au 2nd tour de l'élection présidentielle aux Comores

14 Avril 2016



A l'invitation du Son Excellence le Président de l'Union des Comores, le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), S.E.M. Jean-Claude de l'Estrac, a dépêché une mission d'observation au deuxième tour de l'élection du Président de l'Union des Comores, couplé à celui des Gouverneurs des îles autonomes, tenu le 10 avril 2016.
Cette mission fait suite à celle envoyée lors des élections primaires du 21 février 2016. La Mission d'observation de la COI est composée de :
-M. Irfan Rahman, commissaire électoral de Maurice, chef de la mission ;
-Mme Françoise Labelle, ancienne députée et vice-présidente du Parlement Panafricain ;
-Hon. Mohammad S. Abbas Mamode, député de l'Assemblée nationale de Maurice
-Hon. Joseph B. Léopold, député de l'Assemblée nationale de Maurice
-Hon. Raherisoa V. Victorine, députée de l'Assemblée nationale de Madagascar
-Hon. Rasoanerinjatovo B. Dimitrine, députée de l'Assemblée nationale de Madagascar.
-Hon. Rasoarimalala Georgette, députée de l'Assemblée nationale de Madagascar.

La Mission est assistée par Mme Koulthoum Djamadar, chargée de mission de la COI, responsable du domaine d'intervention « stabilité, diplomatie, santé, genre et mobilité ». Sur la base de ses constats, la Mission est d'avis que les préparatifs des élections présidentielles et celles des Gouverneurs des iles autonomes ont été menés de manière satisfaisante.

La Mission constate que la Commission électorale nationale indépendante (la CENI) s'est acquittée de ses responsabilités avec le souci d'améliorer l'organisation et le déroulement du scrutin, notamment sur la base des observations des missions nationales et internationales mobilisées au premier tour. La Mission rappelle que les élections du 10 avril constituent une étape importante dans la consolidation de la démocratie dans l'Union des Comores.

Lors de leur séjour, les membres de la Mission ont eu de nombreux entretiens notamment avec le ministre des Relations extérieures de l'Union des Comores, les représentants de la CENI, les ambassadeurs de l'Union africaine et de l'Afrique du Sud ainsi qu'avec les représentants de l'Union européenne, de l'Organisation internationale de la Francophonie et de la Ligue des Etats Arabes. La Mission a également rencontré des candidats.

Le Président de la CENI a informé la mission qu'un protocole d'accord sur le processus électoral avait été signé par les candidats, la CENI et le ministère en charge des élections. Le Président de la CENI a souligné que le protocole d'accord avait pour objectif de renforcer la transparence du processus électoral. La Mission s'est félicitée de la signature de ce protocole d'accord. Le jour du scrutin, les membres de la Mission ont observé les opérations électorales à la Grande Comore et à Anjouan. Ils ont assisté aux opérations de vote et de dépouillement. La Mission note que le second tour s'est déroulé dans de bonnes conditions générales et a fait les constats suivants :

-La Mission se félicite du climat généralement apaisé qui a prévalu durant le vote en Grande Comore ;
-La Mission salue le comportement citoyen et responsable des électeurs ;
-La Mission note que les opérations de dépouillement se sont déroulées sans incidents majeurs bien que parfois dans des conditions difficiles, notamment faute d'électricité dans certains bureaux de vote de la Grande Comore ;
-La Mission a aussi noté la présence des représentants des trois candidats dans tous les bureaux de vote visités ;
-Les bureaux de vote visités en Grande Comore ont bien fonctionné avec un personnel électoral qui s'est généralement montré compétent ;
-Le matériel électoral était en quantité suffisante et de bonne qualité ;
-La Mission salue la forte mobilisation des femmes et des jeunes comme membres des bureaux de vote ;

-Le scrutin s'est déroulé de façon fluide ;
-Les observateurs nationaux étaient bien représentés dans pratiquement tous les bureaux de vote visités. Toutefois, les observateurs de la mission ont relevé quelques défaillances, notamment :
-La Mission déplore les incidents qui ont perturbé le bon déroulement du scrutin à Anjouan générant un climat tendu et instable;
-La Mission regrette que le niveau de sécurité aux alentours de ces bureaux de vote n'ait pas permis d'offrir aux électeurs les conditions optimales nécessaire à l'accomplissement de leur devoir civique ;
-Dans certains bureaux de vote visités par la Mission, les opérations ont démarré au moins une demi-heure après l'heure prévue par la loi compte tenu de l'arrivée tardive de certains membres des bureaux de vote ou des assesseurs des candidats et de la livraison tardive du matériel de vote.

La Mission de la COI souhaite que ces aléas et perturbations n'aient pas d'impacts négatifs sur les résultats qui seront annoncés. La Mission appelle les candidats et leurs partisans à faire preuve de retenue en attendant la proclamation des résultats préliminaires officiels par la CENI.

Dans l'éventualité de contestation, la Mission est confiante que les candidats auront recours au mécanisme de règlement du contentieux électoral conformément à la loi électorale du pays. Renouvelant sa confiance dans les institutions nationales, la Mission rappelle l'importance d'assurer la transparence et la crédibilité du processus jusqu'à la proclamation des résultats notamment en ce qu'il s'agit de la concordance des procès-verbaux reçus à la CENI et les copies remises par la CENI aux représentants des candidats.
Il est également à noter que le Secrétaire général de la COI a rejoint la Mission d'observation le 11 avril aux Comores. Désireux de faire le point sur la situation, le Secrétaire général de la COI a été reçu par Son Excellence le Président de l'Union des Comores, le lendemain de son arrivée, le 12 Avril. Le Secrétaire général a exprimé ses craintes d'une détérioration de la situation post-électorale.
Partageant cette inquiétude d'une contestation, le Président a indiqué avoir reçu les trois candidats pour appeler à l'apaisement. La Mission se félicite de cette posture d'arbitre du Président de la République. La Mission remercie les autorités de l'Union des Comores et le peuple comorien, pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité pendant son séjour dans le pays.

http://www.zinfos974.com/Mission-d-observation-de-la-COI-au-2nd-tour-de-l-election-presidentielle-aux-Comores_a99991.html

Pêche

lexp.mu

AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Trois bateaux de pêche d'occasion dans nos eaux ?

APRÈS le succès suivant l'arrivée du bateau de pêche *Serenity* en 2013, le *Mouvement pour l'autosuffisance alimentaire* (MAA) souhaite accueillir trois bateaux. C'est la raison pour laquelle l'organisme a soumis de nouveaux projets en début d'année au ministère de la Pêche. L'objectif : atteindre l'autosuffisance en matière de production de poissons.

Pour pêcher dans notre zone économique exclusive (ZEE), explique Éric Mangar, président du MAA, il n'est pas nécessaire d'acheter des bateaux neufs du Sri Lanka ou provenant d'autres pays. Il propose de faire l'acquisition de bateaux *semi-reconditioned* du Japon. «*Nous avons déjà pris contact avec des sociétés japonaises. Les bateaux coûteront moins cher.*»

Chaque bateau de pêche, d'une capacité de 13 tonnes, peut transporter 15 personnes, poursuit Éric Mangar. Et d'ajouter que le MAA a déjà obtenu une *letter of intent* pour pouvoir proposer des bailleurs de fonds pour l'achat de ces bateaux de pêche, destinés à Bain des Dames Fishing Cooperative, Perle Noire Fishing Cooperative Society de Bambous-Virieux et Egret Fishing Cooperative Society.

QUATRE TONNES DE POISSONS

«*Ces projets attendent le soutien du gouvernement pour pouvoir contribuer à la pêche sur les bancs. On a appris beaucoup de* Serenity *concernant la pêche. On espère que ces bateaux seront opérationnels cette année*», confie le président du MAA, précisant que grâce à *Serenity*, 15 ex-pêcheurs artisanaux ont la possibilité d'aller pêcher sur les bancs pendant 14 jours.

«*Ils apportent entre 3,5 et 4 tonnes de poissons par jour. C'est un projet qui marche très bien dans le but de fournir du poisson à la population. C'est également pour montrer que les pêcheurs artisanaux, s'ils ont l'encadrement nécessaire, peuvent exploiter la ZEE qui est souvent exploitée par des bateaux de pêche étrangers.*»

En outre, le président du MAA fait ressortir que l'organisme œuvre pour que Maurice atteigne l'autosuffisance non seulement en matière de production de poissons, mais également en termes de nouvelles méthodes de pêche. En effet, Éric Mangar explique que l'année dernière, le MAA a participé à la recherche sur le *basket fishing*. Le but était de trouver des systèmes de pêche, des *basket traps* pour diminuer le risque de transport du carburant sur les petits bateaux de pêche.

Autre projet à l'agenda : la transformation des poissons pour apporter de la valeur ajoutée à l'industrie de la pêche. «*Nous travaillons sur un projet de transformation. Possiblement, avec l'aide de la COI, on aura l'expertise qu'il faut. Ce qui va nous aider à faire le marketing des produits et rendre plus accessibles ces* chilled fish *aux consommateurs*», annonce le président du MAA.



Le bateau de pêche Serenity appartient à la MED Fishing Cooperative Society de Bain-des-Dames.

L'express du Mardi 12 avril 2016

L'ourite une espèce en voie de disparition d'ici deux ans...

Après une tentative de ralentir la surpêche de poulpes (ourites) à Maurice, le ministère de tutelle a décidé d'interdire la pêche à la pieuvre entre août et octobre. Pour que les pêcheurs comprennent l'idée derrière cette interdiction, une campagne de sensibilisation a démarré la semaine dernière à Mahébourg.

BIEN que les eaux mauriciennes soient plus vastes et plus riches que celles entourant Rodrigues, les eaux rodriguaises sont, cependant, plus riches en ourites. Personne ne le réalise mais si Maurice ne fait rien pour préserver sa population de poulpes, l'espèce disparaîtra d'ici deux ans. Selon un responsable du ministère de la Pêche, la prise annuelle d'ourites à Maurice se situe entre 30 et 40 tonnes. Par contre, à Rodrigues, la prise annuelle tourne autour de 600 tonnes. Pourtant, en 2012, la prise rodriguaise n'était que de 220 tonnes l'an. L'espèce a pu se reproduire et la prise rodriguaise se multiplier grâce à une fermeture de la pêche pendant trois mois. Le ministère de la Pêche se propose d'en faire autant à Maurice.

Après une fermeture sur une base pilote dans la région allant du Morne à Souillac l'année dernière, celle-ci s'étendra à toute l'île entre les mois d'août et octobre. Pour l'aider à appliquer cette mesure, le ministère de tutelle a eu le soutien de plusieurs instances : la Commission de l'océan Indien à travers le programme *Smart Fish*, la *Global Environment Facility*, le *Small Grants Programme* du Programme des Nations unies pour le Développement (GEF-SGP-UNDP), les organisations non gouvernementales que sont la Mauritius Marine Conservation Society, Eco Sud, REEF Conservation et Ecomode Society.

Pamela Bappoo-Dundoo, directrice de la GEF-SGP-UNDP, explique que ce projet sera calqué sur le modèle rodriguais. La raison derrière cette fermeture, c'est avant tout pour permettre à la population d'ourites de se reproduire. La période de ponte est en janvier et après 18 mois, les poulpes atteignent deux kilos et demi. Toutefois, à Maurice jusqu'ici, la pêche aux ourites se pratiquait tout au long de l'année et sans contrôle. Ce qui explique que la reproduction de l'espèce ait été perturbée et que la prise annuelle soit de 30 tonnes seulement.





Ci-dessus : La pêche au poulpe n'étant pas dissociée des autres types de pêche, n'importe qui peut devenir piqueur d'ourite. Ci-contre, ce poulpe fraîchement pêché n'a visiblement pas atteint la maturité.

L'ÉDUCATION DES PÊCHEURS

Les experts ayant travaillé sur le dossier, en collaboration avec le ministère et ses partenaires, estiment qu'à ce rythme il n'y aura plus d'ourites en 2018. «*Les experts ont aussi fait comprendre que s'ils vivent 18 mois, les poulpes peuvent doubler de poids en 35 jours*», affirme Pamela Bappoo-Dundoo. En d'autres termes, s'ils n'ont pas été pêchés, les poulpes, qui ont été pondus en janvier 2015, ont déjà atteint deux kilos et demi. Vers octobre, chaque pieuvre devrait peser cinq kilos.

Il reste maintenant à convaincre les pêcheurs du bien-fondé de cette mesure. Depuis une semaine, les représentants de la GEF-SGP-UNDP, ceux de la COI, du ministère de la Pêche et les ONG se rendent dans plusieurs régions de l'île pour expliquer le danger de cette surexploitation des poulpes. Chaque ONG a une région sous sa responsabilité, à savoir REEF Conservation pour le Nord, MMCS au Sud, Ecomode Society à l'Est et EcoSud au Sud-ouest. Il y aura 90 sessions d'explications aux pêcheurs.

La campagne d'explications a commencé la semaine dernière à Mahébourg et au nord de l'île, notamment à Poudre-d'Or et Pointe-aux-Sables. Selon une représentante de la MMCS, les consultations avec les pêcheurs «*sont positives*». Elle raconte que lors de la fermeture dans le Sud l'année dernière, certains membres du public se sont portés volontaires pour assurer une surveillance car ils ont pris conscience de l'importance de cette fermeture.

Cette année, un nombre plus important de gardes-pêche a été désigné pour assurer la surveillance des lagons. Ils seront épaulés par des volontaires et des membres d'ONG. La représentante de MMCS affirme que la surveillance sera plus facile car la pêche à l'ourite se fait dans le lagon non loin de la plage. Le ministère compte rendre annuelle cette interdiction temporaire. Il présentera bientôt des règlements à cet effet.

NOUVEAUX PROJETS

Avec cette mesure, la reproduction ne devrait pas être perturbée et la prise annuelle d'ourites devrait passer à plus de 80 tonnes sur le moyen terme, le ministère estimant qu'à long termè, elle pourrait tourner autour des 100 tonnes.

Pour préserver les espèces et pour que Maurice ne soit pas à court de poissons, il y a des projets encore à l'étude comme l'aquaculture dans les barachois et en mer, l'élevage de crustacées, l'extension des zones recouvertes de mangroves, entre autres. Plus d'une trentaine de sites ont été identifiés pour héberger des activités d'aquaculture en mer. Ce nouveau créneau pourrait sauver les espèces dans le lagon.

Depuis janvier 2015, le ministère de la Pêche offre des pirogues, de même que des gilets de sauvetage et des balises GPS aux pêcheurs. Le ministère pense aussi à placer des balises de localisation sur des bateaux de pêche faisant plus de 12 mètres. Le but de cette mesure étant de les surveiller pour savoir si leur équipage s'adonne à la pêche illégale en haute mer.

Le ministère de tutelle veut absolument mettre de l'ordre dans ce secteur en s'équipant de matériel dernier-cri et en s'associant à d'autres organisations pour surveiller les eaux mauriciennes.

Fabrice JAULIM

MICHEL DESAN : «IL FAUT GÉRER LES LAGONS À MAURICE»

Michel Desan, consultant en biologie marine travaille pour la COI. Il explique que dans les années 90, les prises à Maurice étaient estimées à 200 tonnes l'an mais la dernière étude datant de 2015 indique que celles-ci sont tombées à environ 30 tonnes. «Cette pêche est surexploitée. On ne donne pas le temps aux petits de grossir et aux femelles de pondre». Il n'y a presque plus de femelles dans les lagons. Le consultant affirme qu'il faudra, dans les années à venir, fermer la pêche du 15 janvier au 15 octobre pour que les petits qui font 50 grammes, puissent grossir et atteindre cinq kilos. «Il faut surtout gérer les lagons à Maurice».

Les Nouvelles du Vendredi 08 Avril 2016, n° 3666 - Page 18

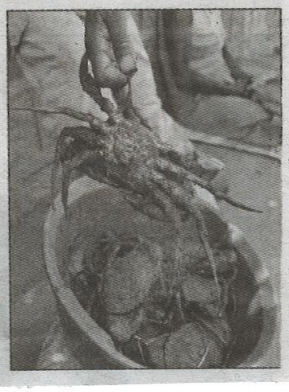
FILIERE CRABE Réduction des pertes post-capture

Les pertes post-capture des crabes de mangroves à Madagascar sont de 17,2% au cours de l'année 2015, contre plus de 30% en 2013, selon les chiffres du projet Smartfish, qui appuie Madagascar dans l'exploitation durable et rationnelle des crabes de mangrove, lesquels font l'objet d'une exploitation sauvage ces dernières années.

L'objectif de réduire de tiers les pertes post-capture fixé par le ministère des Ressources halieutiques et de la pêche avec le programme Smartfish et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été atteint en 2015, a-t-on affirmé au cours de l'atelier national pour la réduction des pertes post-capture dans la chaîne de valeur du crabe au mois de novembre 2015. L'objectif pour 2017 est de réduire de 12,7% ces pertes post-capture.

En effet, l'exportation de crabes vivants est passée de 2 tonnes en 2009 à plus de 800 tonnes en 2013, et atteint déjà 1400 tonnes à la mi-2014. Certains nouveaux opérateurs disposant d'une forte présence dans les régions littorales les plus enclavées sont prêts à payer le prix fort pour des crabes vivants de bon calibre, laissant ceux de taille modeste à la filière traditionnelle et créant ainsi une demande sans précédent. Les autorités et les opérateurs, dont les membres du Groupement des exportateurs de produits de mer (Gexpromer) ont tiré la sonnette d'alarme. Voilà pourquoi les autorités et ses partenaires ont mené cette campagne de sensibilisation.

Riana R.



Filière crabe : Réduction des pertes post-capture

Les pertes post-capture des crabes de mangroves à Madagascar sont de 17,2 % au cours de l'année 2015, contre plus de 30 % en 2013, selon les chiffres du projet Smartfish, qui appuie Madagascar dans l'exploitation durable et rationnelle des crabes de mangrove, lesquels font l'objet d'une exploitation sauvage ces dernières années

L'objectif de réduire de tiers les pertes post-capture fixé par le ministère des Ressources halieutiques et de la pêche avec le programme Smartfish et l'Organisation des Nations unies pour l'amélioration et l'agriculture (FAO) a été atteint en 2015, a-t-on affirmé au cours de l'atelier national pour la réduction des pertes post-capture dans la chaîne de valeur du crabe au mois de novembre 2015. l'objectif pour 2017 est de réduire de 12,7 % ces pertes post-capture.

En effet, l'exportation de crabes vivants est passée de 2 tonnes en 2009 à plus de 800 tonnes en 2013, et atteint déjà 1400 tonnes à la mi-2014. Certains nouveaux opérateurs disposant d'une forte présente dans les régions littorales les plus enclavées sont prêts à payer le prix fort pour des crabes vivants de bon calibre, laissant ceux de taille modeste à la filière traditionnelle et créant ainsi une demande sans précédent. Les autorités et les opérateurs, dont les membres du Groupement des exportateurs de produits de mer (Gexpromer) ont tiré la sonnette d'alarme. Voilà pourquoi les autorités et ses partenaires ont mené cette campagne de sensibilisation.

http://www.cci.mg/index.php?p=journaux&id=17&id_det=9515

Sécurité maritime

Surveillance côtière – Le centre d'information maritime se dote d'un directeur

07.04.2016 |

Suite logique. Le capitaine de frégate, Jean Edmond Randrianantenaina vient d'être nommé directeur général du centre de fusion d'information maritime (CFIM).

Cet officier supérieur aura une lourde tâche dans la surveillance côtière. Avant d'être nommé à ce poste, il était le point focal du projet maritime security (Mase) dans l'océan indien.

Avec cette nomination, le centre de fusion devrait bientôt être opérationnel, et engager la vitesse grande V dans la surveillance côtière, la lutte contre les trafics illicites de bois de rose et ressources naturelles malgaches.
Avec des côtes longues de 5000km, une telle structure sera un coup de pouce pour les garde-côtes malgaches, s'il y en a. Parmi ses tâches figure la collecte et le traitement de toutes les informations affectant le domaine maritime de la région du Sud Ouest de l'océan Indien, à partir de sources ouvertes et non classifiées, afin de les rendre exploitables par les départements et organismes compétents

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/surveillance-cotiere-le-centre-dinformation-maritime-se-dote-dun-directeur-59665/

Tourisme



LE MATINAL, PORT-LOUIS, **MARDI 12** AVRIL 2016

LM ECONOMIE

www.lematinal.com

La Barclays Bank lancera le projet Elev8

La branche mauricienne de Barclays Bank lancera ce mercredi, à Port-Louis, un projet qui consiste à favoriser l'esprit d'entreprise dans les domaines de la finance et des technologies. Dr Etienne Siebert, Chief Information Officer de Barclays Africa Regional Management et le ministre de la technologie, de la communication et de l'innovation, Etienne Sinatambou, lancement officiellement ce projet. Ces projets innovants d'entreprise sont utiles pour revigorer la croissance économique. 7

Tourisme : Les arrivées ont progressé de 12,5 % en mars

Les arrivées des touristes à Maurice ont progressé de 12, 5 % en mars dernier, comparativement à mars 2015, peut-on lire dans les comptes du tourisme de mars, publiés par Statistics Mauritius. L'industrie du tourisme à Maurice a le vent en poupe depuis le début de l'année, affichant notamment des progressions annuelles de 14, 4 % et 10,4 % aux mois de janvier et février, respectivement.

Le décompte des arrivées touristiques durant les trois premiers mois de l'année se chiffre à 327 836, soit une hausse de 12,5 % constatée par rapport aux trois premiers mois de l'année dernière, janvier à mars 2015.

En analysant les performances par région au mois de mars, on constate un regain considérable des marchés européens. Les arrivées des touristes à Maurice en mars se chiffrent à 65 048 en mars 2016, en comparaison à 55 786 en mars 2015. Cela correspond à une hausse de 16,6 %. Les marchés suédois, belge, suisse, autrichien, britannique et allemand ont affiché des croissances de 124 %, 120,1 %, 51,5 %, 45,7%, 15,7 % et 14, 6 %, respectivement, en mars. Il s'agit de croissance en termes annuels. Le marché italien a enregistré une baisse de 6 % en mars. Et, la France, notre marché source le plus important d'Europe est resté assez stable, en mars, soit en perdant 0,6 %.

En mars, les arrivées touristiques d'Asie ont progressé de 5, 7%, soit avec les arrivées des touristes Indiens qui ont progressé de 4,8 %. Les arrivées des touristes Chinois ont diminué de 4,3 % en mars.

Les touristes en provenance des marchés africains ont connu une hausse de 8,9 % en mars, à 25 714, grâce notamment à une hausse de 35,8 % constatée dans le nombre de visiteurs sud-africains. Le nombre de touristes réunionnais a été en baisse en mars, tout comme les touristes australiens, qui a enregistré une baisse de 1 % à 1 128 en mars 2016, selon Statistics Mauritius.

Une hausse des arrivées touristiques en mars.

statistiques sur le tourisme en mars 2016, selon Statistics Mauritius.

	2015				2016[1]				% Change	
	Jan	Feb	Mar	Jan-Mar	Jan	Feb[2]	Mar	Jan-Mar	Mar 2016 / Mar 2015	Jan-Mar 2016 / Jan-Mar 2015
Tourist arrivals (number)	**103 606**	**91 128**	**96 595**	**291 329**	**118 426**	**100 706**	**108 704**	**327 836**	**12,5**	**12,5**
by mode of transport										
Air	98 892	88 770	92 762	280 424	111 621	97 499	106 779	315 899	15,1	12,7
Sea	4 714	2 358	3 833	10 905	6 805	3 207	1 925	11 937	-49,8	9,5
by gender										
Male	51 164	45 201	48 443	144 808	58 509	49 930	53 885	162 324	11,2	12,1
Female	52 442	45 927	48 152	146 521	59 917	50 776	54 819	165 512	13,8	13,0
Length of stay (nights)[3]	11,2	11,0	11,2	11,1	10,6	10,7	11,2	10,8	0,0	-2,7
Tourism earnings[4] (Rs million)	4 872	3 918	4 381	13 172	5 250					

PROVISIONAL

1. Revised
2. Based on Passenger and Immigration Office records of departing tourists
3. Source: Banking Operations
4. Not available

LA BOURSE LUNDI 11 AVRIL 2016

LE MARCHÉ OFFICIEL	Opening Price (Rs)	Closing Price (Rs)	Volume Traded	P/E Ratio	Div. Yield %	Net Asset Value(Rs)
BANKS & INSURANCE						
Bramer Banking Corp.Ltd	4.30	Suspended	-	-	-	
CIM Financial Services Ltd	7.54	7.98	5,500	9.00	4.10	4.40
MCB Group Limited	238.50	238.50	33	8.67	3.84	153.00
Mauritian Eagle Insurance	82.75	82.75	-	100.91	1.39	66.18
Mauritius Union Assurance	63.00	63.00	-	10.71	3.97	49.27
SBM Holdings Ltd	0.65	0.66	20,000	10.59	6.06	0.73
Swan General Ltd	359.00	359.00	5	11.51	3.35	282.40
COMMERCE						
CMP Life	12.45	12.40	-	-	-	11.92
ENL Commercial Ltd	15.25	15.30	13700	-	5.88	25.62
Harel Mallac Ltd	84.00	84.00	-	-	2.14	130.58
Innodis Ltd	41.20	41.20	132	12.89	4.91	46.32
Ireland Blyth Ltd	120.00	119.00	366	16.57	2.10	78.92
Vivo Energy Mauritius Ltd	86.25	86.00	100	9.13	5.40	24.73
INDUSTRY						
Gamma Civic Ltd	24.00	24.00	-	22.43	3.75	19.91
Go Life Int. POC (USD)	0.00	0.00	-	-	-	0.00
Phoenix Beverages Ltd	358.00	358.00	900	18.34	2.97	194.70
MCR Ltd	17.70	17.70	-	160.91	3.96	32.56
Mauritius Oil Refineries Ltd	25.20	25.20	-	17.92	5.16	11.86
Plastic Industry (Mauritius)	60.00	60.00	-	8.35	7.08	62.20
United Basalt Products Ltd	79.00	79.00	97	30.66	3.48	102.72
INVESTMENT						
Atlantic Leaf Properties	1.12	1.12	-	56.00	1.79	1.39
Altes Ltd	27.00	27.00	10153	12.44	2.96	53.36
Belle Mare Holding Ltd	26.00	26.25	1035	32.81	3.05	40.90
Caudan Development Ltd	1.22	1.22	-	936.46	-	0.67
CIEL Limited	6.25	6.26	2,100	8.94	2.56	6.66
Finsprp Investment Ltd	21.00	21.00	-	32.31	2.86	36.17
MDIT	4.25	4.25	246,200	15.36	8.59	5.62
National Investment Trust	25.50	25.50	9	36.81	4.89	69.11
Promotion and Dev. Ltd	92.00	96.00	260	37.69	2.79	167.50
P. O. L. I. C. Y Ltd	5.96	5.76	180,977	28.80	6.08	5.23
ROGES Ltd	2.31	2.31	-	26.22	2.16	1.53
Rogers & Co. Ltd	27.75	27.75	500	14.92	3.03	37.00
ENL Land Ltd	45.50	45.50	27	20.50	2.97	66.68
ENL Land Ltd Preference Shares	42.50	42.50	-	-	6.59	-
Terra Mauricia Ltd	32.00	31.75	300	12.12	2.68	74.07
United Docks Ltd	97.00	97.00	-	10.04	-	167.54
LEISURE AND HOTELS						
Automatic Systems Ltd	61.75	64.75	900	9.59	4.63	17.11
Lottotech Ltd	3.42	3.55	15,100	26.17	3.40	0.42
MAIH Ltd Preference shares	22.00	21.50	34,700	61.43	1.53	28.18
New Mauritius Hotels Ltd	11.20	11.10	322,400	-	2.97	-
Lux Island Resorts Ltd	58.00	58.00	43,900	19.73	1.72	42.22
Sun Resorts Ltd	34.50	34.50	271	8.87	-	63.42
PROPERTY DEVELOPMENT						
BlueLife Limited	3.20	3.20	616	-	-	6.75
SUGAR						
Omnicane Ltd	66.00	66.00	43	19.13	3.79	131.67
TRANSPORT						
Air Mauritius Ltd	13.90	14.00	547	-	-	16.48
FOREIGN						
Dale Capital Group Ltd	2.80	2.85	-	70	-	0.61
FUNDS / GBL COMPANIES						
Astoria Investment Ltd	1.00	1.00	-	-	-	0.97
CIM$ International Ltd	0.10	0.1	-	-	-	
Delta Africa Property Holdings	1.74	1.74	-	446.154	6.463	1.689
Greenbay Properties Ltd	0.06	0.06	-	-	-	-
New Frontier Properties	1.20	1.20	-	92.31	2.50	0.79
SACRE Ltd	5.50	5.50	-	-	3.09	5.79
Stonelgate Prop. Ltd - (USD)	1.00	1.00	-	-	-	-
Tackwell Limited	0.90	0.90	-	-	-	-
Treveo Capital Ltd	13	13	-	-	-	-
EXCHANGE TRADED FUNDS (ETF)						
SAP-GIM South Africa	147.1	147.1	-	-	-	-
NewGold	423	422.00	-	-	-	-
NewPSE	434.25	434.25	-	-	-	-